### COMMUNE D'ORSAY

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022**

Etaient présents: David Ros, Maire, Président, Anne-Charlotte Bénichou, Didier Missenard, Frédéric Henriot, Elisabeth Caux, Elisabeth Delamoye, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints — Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Hervé Dole (à partir de 20h40), Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth De Lavergne, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillot, Eric Lucas.

#### Absents excusés représentés :

Ariane Wachthausen Pierre Bertiaux Hervé Dole (jusqu'à 20h40) Patrick Villette Pouvoir à David Ros Pouvoir à Mireille Delafaix Pouvoir à Michèle Viala Pouvoir à Christophe Le Forestier

Absents: 2 (Laurent Rémy et Fatima Zguiouar)

Nombre de conseillers en exercice : 31 Nombre de présents à 20h30 : 27

Nombre de votants : 31

Le guorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal,

Frédéric Henriot est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2022-69 - FINANCES - SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX POUR CONSULTATION ET AVIS SUR LE MODE DE GESTION D'UNE FOURRIERE AUTOMOBILE

#### Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu les articles L-1411-4 et L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la délégation de service public relative à l'exploitation d'une fourrière automobile qui a été signée en 2019 arrive à son terme le 23 avril 2023 et qu'il convient de choisir le mode de gestion pour la poursuite du service,

**Considérant** que l'assemblée délibérante doit saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour consultation et avis sur le mode de gestion de la fourrière automobile,

# Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- Autorise Monsieur le Maire à saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour consultation et avis sur le mode de gestion de la fourrière automobile.

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture le 3 0 SEPT

et de la publication le 3 0 SEPT 2022

David ROS

Mairie d'Orsay

Conseiller départemental de l'Essonne